

**COMPTE-RENDU DES DÉLIBÉRATIONS PRISES LORS
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 23 NOVEMBRE 2020**

Date de convocation : 19 novembre 2020

Date d'affichage : 19 novembre 2020

Membres en exercice : 23

Présents : Mme SELLEM Lucie, M. GAUDART Franck, Mme BOISSEAU-BRETECHER Cécile, M. DE ALMEIDA José, Mme IVART DUCHEMIN Cécile, Mme GUYOT-FISCHER Evelyne, M. DUVERNEUIL Jean-Jacques, M. BERVEILLER Daniel, Mme DE BARROS PEREIRA Ilda, Mme CUCINIELLO Jessica, M. MASURE Frédéric, Mme GANDON Nathalie, M. NABAIS Alexis, M. HADJ-SAADI Yann, Mme DORIZON LECOCQ Véronique, M. MARTINS Pedro, Mme BRUYERE PLISSON Annie-Claude, M. LEGRAS Olivier, Mme THOMASSET Muriel, Mme DOSME Sylvie, M. BIZEBARD Thierry

Absents excusés : Excusé(s) ayant donné procuration M. CAHAREL Brice à Mme GUYOT-FISCHER Evelyne, Mme CHAPERON SOREL Isabelle à M. DUVERNEUIL Jean-Jacques,

Absent(s) :

Nombre de votants : 23

Approbation du PV du CM du 21 novembre 2020 : 23 pour

Secrétaire : A été nommée secrétaire : Mme CUCINIELLO Jessica

L'an deux mille vingt, le 23 novembre à 20 :30, le Conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Mme Lucie SELLEM, Maire,

Délibération n°20-039 Sur proposition de Madame Lucie SELLEM, Maire, le Conseil municipal, par **23 voix POUR** approuve la motion pour l'urgence de réaliser le projet d'aménagement dit du « Baratage ».

Délibération n°20-040 Sur proposition de Madame Lucie SELLEM, Maire, le Conseil municipal, par **23 voix POUR** adopte le règlement intérieur joint à la présente délibération.

Délibération n°20-041 Sur proposition de Madame Lucie SELLEM, Maire, le Conseil municipal, par **23 voix POUR** s'oppose au transfert de la compétence en matière de PLU à la Communauté Paris-Saclay

Délibération n°20-042 Sur proposition de Madame Lucie SELLEM, Maire, le Conseil municipal prend acte des observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes d'Ile de France sur la gestion de la communauté Paris Saclay concernant les exercices 2016 et suivants

Délibération n°20-043 Sur proposition de Madame Cécile BOISSEAU-BRETECHER, Maire-adjointe déléguée aux solidarités, à l'enfance et aux séniors, le Conseil municipal, par **23 voix POUR** approuve les termes de la « Convention Territoriale Globale » 2020-2023 entre la Commune et la Caisse d'Allocations Familiales de l'Essonne,

Délibération n°20-044 Sur proposition de Madame Cécile BOISSEAU-BRETECHER, Maire-adjointe déléguée aux solidarités, à l'enfance et aux séniors, le Conseil municipal, par **23 voix POUR** décide d'accorder une remise gracieuse de la dette périscolaire au profit d'une famille de Castelgometziens

Délibération n°20-045 Sur proposition de Monsieur Franck GAUDART, Maire-adjoint délégué aux finances, à l'urbanisme et au patrimoine, le Conseil municipal, par **23 voix POUR** adopte la décision modificative n°2 au budget commune 2020 (M14)

Délibération n°20-046 Sur proposition de Monsieur Franck GAUDART, Maire-adjoint délégué aux finances, à l'urbanisme et au patrimoine, le Conseil municipal, par **23 voix POUR** autorise le comptable public à enregistrer les opérations non budgétaires listées

Délibération n°20-047 Sur proposition de Monsieur Franck GAUDART, Maire-adjoint délégué aux finances, à l'urbanisme et au patrimoine, le Conseil municipal, par **23 voix POUR** autorise Madame le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits à la section d'investissement du budget 2020

Délibération n°20-048 Sur proposition de Monsieur Franck GAUDART, Maire-adjoint délégué aux finances,

à l'urbanisme et au patrimoine, le Conseil municipal, par **23 voix POUR** approuve le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges de la Communauté Paris - Saclay, du 30 septembre

Délibération n°20-049 Sur proposition de Monsieur Franck GAUDART, Maire-adjoint délégué aux finances, à l'urbanisme et au patrimoine, le Conseil municipal, par **23 voix POUR** dit que le conseil municipal ne versera pas d'indemnité au titre de l'année 2018 au receveur municipal.

Délibération n°20-050 Sur proposition de Monsieur Franck GAUDART, Maire-adjoint délégué aux finances, à l'urbanisme et au patrimoine, le Conseil municipal, par **23 voix POUR** autorise Madame le Maire à verser l'indemnité au taux de 100% à Madame le receveur municipal.

Délibération n°20-051 Sur proposition de Madame Lucie SELLEM, Maire, le Conseil municipal, par **23 voix POUR** autorise le Maire à signer la convention financière relative au contrat de coopération conclue entre la Communauté Paris-Saclay et le département de l'Essonne pour la fourniture d'équipements de protection contre la covid-19

Délibération n°20-052 Sur proposition de Madame Lucie SELLEM, Maire, le Conseil municipal, par **23 voix POUR** décide d'adopter la modification du tableau des emplois.

Délibération n°20-053 Sur proposition de Madame Lucie SELLEM, Maire, le Conseil municipal, par **23 voix POUR** décide d'actualiser le régime indemnitaire tel que proposé ci-dessus.

Le conseil est clos à 21h34

La séance est levée à 21h55

Le compte rendu de la séance a été affiché le 25 novembre dans les vitrines devant la mairie, en exécution de l'article L 2121-25 du code général des collectivités territoriales.

A Gometz le Châtel, le 23 novembre 2020
Le Maire,
Lucie SELLEM.

